



# PROJET D'ETABLISSEMENT. (2020-2024)

## « Offrir à tous les élèves un parcours réussi et ambitieux »

### Objectif 1 : « Offrir à chaque élève les dispositifs d'aide et de soutien dont il peut avoir besoin et des conditions de travail stimulantes à tous ».

Développer un accueil et un encadrement des élèves dans les domaines du comportement, de l'autonomie, des exigences ; faire vivre de la meilleure des manières les dispositifs d'aide et de soutien en liaison avec le socle commun de compétences.

	Priorité	Titre et objectifs particuliers de l'action	Niveaux ou cycles concernés	Intervenants & partenaires	Moyens mis en oeuvre (★)	Résultats attendus (□)	Indicateurs ;
1.	Utiliser au mieux les nombreux dispositifs d'aide, de soutien et d'accompagnement qui peuvent exister et/ou en imaginer d'autres	Repositionner les <b>PPRE</b> : 1 à 3 objectifs aux résultats mesurables à travailler pendant environ 6 semaines. Les contractualiser si utilité. Utiliser la fiche de liaison faite par le professeur principal en fin d'année pour favoriser les mises en place en début d'année. Médiatiser les PAP (réunion initiale, référent personnel de direction, diffusion).				Amélioration des résultats. Progrès dans l'attitude d'élève.	
		<b>Liaison cycle 3</b> : Renforcer le travail avec les enseignants de CM1/CM2/ 6 <sup>ème</sup> : échanges, commissions de liaison, modules de remise à niveau (stages vacances), PPRE « passerelle ». Etablir une progression commune cycle 3 quand elle a du sens pour la discipline. Encourager les regards croisés, les projets inter degrés (en lien avec le projet REP).				Meilleure adaptation des élèves au collège. Diminution de l'échec ou des dysfonctionnements.	
		S'appuyer sur le <b>dispositif Devoirs faits</b> : favoriser l'organisation dans les créneaux d'études des élèves, développer la communication intervenants-professeurs-parents (retravailler protocoles), proposer des formations pour les enseignants (psycho-pédagogie, conférences, échanges de pratique, ...), proposer des formations pour les parents en lien avec les partenaires (apprendre à apprendre, lire le cahier de texte, suivre le travail de son enfant, ...). Diffuser, faire connaître et utiliser avec les élèves les supports numériques, utiliser l'ENT comme banque de ressources, utiliser les dictionnaires de façon systématique (papier, numérique). Positionner les assistantes pédagogiques en priorité sur les projets d'aide, l'accompagnement des élèves en classe ou hors la classe (allophones, ...). Si demande et si possible, favoriser les heures en barrette (groupes de besoins ou de niveaux), favoriser la co-intervention (enseignants ou assistants pédagogiques).				Amélioration des résultats.	Nombre d'heures devoirs faits Nombre d'élèves suivis Bilans scolaires
2.	Valoriser la réussite et les engagements des élèves	Poursuivre la mise en valeur des élèves méritants et ritualiser la remise des prix de fin d'année destinée aux élèves méritants. Féliciter, valoriser les élèves qui se sont distingués dans les compétitions UNSS. Poursuivre la dynamique mise en œuvre et poursuivre le travail pour favoriser la participation des filles.				Estime de soi.	
		Encourager la mise en valeur, l'exposition de productions d'élèves (technologie, arts plastiques, musique...), les compte-rendus d'ateliers, de séjours, de voyage. Dégager des moyens matériels s'il le faut pour afficher, scanner, exposer ... Faire vivre l'écrit : faire lire aux autres par l'utilisation du site du collège, le poste TV dans le hall, en faisant passer les travaux d'une classe à l'autre, par des concours d'écriture sur plusieurs classes, médiatiser des travaux d'élèves par des expositions, l'ENT, ...					
3	Améliorer la réussite au DNB en faisant que le pourcentage d'élèves qui obtient la moyenne aux épreuves sur table soit en augmentation	Organiser le soutien dès la 6 <sup>ème</sup> , utiliser les dispositifs, attribuer, selon les moyens disponibles et selon les priorités de l'année, du soutien à chaque classe (dédoublings, co-enseignement, ...), utiliser la mise en barrette afin de constituer des groupes de besoins (socle commun). Lancer des opérations coup de pouce au DNB, CFG durant certaines périodes de l'année scolaire (révisions, compétence particulière à retravailler...).					
		Mettre en place l'école ouverte sur les vacances en fonction des volontaires et ressources disponibles. Continuer à encourager la mise en place d'épreuves communes qui favorisent en même temps la concertation entre enseignants (devoirs communs, brevet blanc...). Besoin d'un temps régulier de concertation pour préparer les évaluations communes ou autres : mettre en place une plage de concertation commune pour tous les enseignants d'une même discipline qui en feraient la demande et selon les possibilités d'emploi du temps.					

## Objectif 2 : « Renforcer la mise en place d'un collège qui coopère utilement avec les parents et partenaires »

	Priorité	Titre et objectifs particuliers de l'action	Niveaux ou cycles concernés	Intervenants & partenaires	Moyens mis en oeuvre (*)	Résultats attendus (□)	Indicateurs ;	
1	<b>Favoriser la relation avec les parents, acteurs de l'éducation et partenaires essentiels du collège</b>	Améliorer les conditions matérielles de l'accueil des parents : horaires plus adaptés si possible, salle dédiée équipée d'un poste informatique. Prévoir des permanences lors des moments clés de l'année pour aider les parents (dossiers de bourses, orientation...).			Augmenter la participation aux réunions parents-professeurs, mais aussi associer ou inviter les parents à d'autres manifestations ou événements de type cross, spectacles... Proposer des réunions d'information qui peuvent porter sur plusieurs thèmes. Organiser des conférences. Par exemple : café des parents prévu sur le thème de l'ouverture culturelle. Favoriser une relation de proximité avec les parents grâce à un meilleur accès pour tous à l'établissement numérique (notes, absences, messagerie...).	Prévoir des outils pour quantifier plus précisément le pourcentage de parents qui se déplacent lors des réunions et ceux qui se connectent sur le site. Lien avec les parents à systématiser par l'affectation d'un personnel de vie scolaire à un niveau de classe, qui travaille en collaboration avec le CPE de référence et les professeurs principaux. Les professeurs principaux qui le souhaitent peuvent remettre les bulletins aux parents aux 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestres.	Une présence plus importante des parents et une confiance renforcée.  Une implication plus forte des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants. Diminution du décrochage scolaire.	
2	<b>Instaurer ou réinstaurer la confiance des parents par une meilleure connaissance de l'Institution</b>	Dans la salle dédiée, prévoir un affichage indiquant les obligations légales quant au respect des agents publics sur le modèle de ce qu'on pratique dans les autres administrations. Profiter de l'accueil des futurs élèves de 6 <sup>ème</sup> en juin pour convier également les parents. Prévoir également un accueil des parents des élèves de 6 <sup>ème</sup> en septembre, quelques jours après la rentrée. Organiser en septembre une réunion auprès des parents d'élèves de 3 <sup>ème</sup> pour leur fournir des informations sur l'orientation, le DNB, le stage d'observation... Inciter très tôt les élèves les plus fragiles et leurs parents à prendre rendez-vous auprès des psychologues de l'éducation nationale. Faire appel à l'assistante sociale pour contacter les parents les plus distants. S'appuyer sur les partenaires pour lutter contre la fracture numérique et accompagner les familles sur les outils disponibles (ENT et suivi de son enfant, bourses, orientation, affectation ...) Travailler avec les fédérations de parents d'élèves pour préciser le rôle des parents délégués.				Créer des temps d'échanges réguliers et individualiser les contacts notamment avec les parents les plus distants.		
3	<b>Coopérer utilement avec les partenaires</b>	Etablir des contacts réguliers avec les partenaires sociaux. Liaison étroite au sein du PRE et du réseau d'éducation prioritaire. Construction d'ateliers cohérents avec les partenaires (PRE...) en fonction de l'offre présente sur le territoire durant le 1 <sup>er</sup> trimestre pour proposition aux familles durant les 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestres.				Meilleure communication avec les partenaires extérieurs.		

## Objectif 3 : « Offrir à chaque élève une ouverture culturelle »

*Nous parlons ici d'une ouverture au sens large : l'environnement, le monde professionnel, les arts, le patrimoine, la culture scientifique...*

	Priorité	Titre et objectifs particuliers de l'action	Niveaux ou cycles concernés	Intervenants & partenaires	Moyens mis en œuvre (*)	Résultats attendus (□)	Indicateurs ;
1	<b>Permettre à chaque élève de construire son projet de découverte des métiers et des formations</b>	Mise en œuvre du parcours avenir : 5 <sup>ème</sup> : Réalisation d'une fiche métier avec le professeur principal. 4 <sup>ème</sup> : Réalisation d'une fiche métier. Ex : projet « Un métier, un parent ». Encourager la mise en commun des travaux réalisés (Présentations diverses, Folios) 3 <sup>ème</sup> : découverte des cursus et des lieux de formation. Initiation à la rédaction d'un rapport de stage et préparation à la présentation orale du rapport de stage. Organisation d'une manifestation d'une journée pour présenter différents métiers (Journée dans mon Parcours Avenir) Mettre en place une « Semaine du Parcours Avenir » qui regrouperait des actions pour tous les niveaux. Mise en avant de la voie professionnelle pour élargir la connaissance des métiers.				Réduction du nombre d'élèves non affectés.	
1.	<b>Susciter une appétence pour la culture, favoriser un égal accès pour tous à l'art et à la culture. Favoriser la démarche de projet et le partenariat avec les acteurs culturels du territoire.</b>	Mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : Fréquenter (Rencontres) / Pratiquer / S'approprier (Connaissances). Encourager la participation des classes au parcours proposé par le Conseil Départemental : cinéma pour le niveau 6 <sup>ème</sup> , spectacle vivant pour le niveau 5 <sup>ème</sup> , patrimoine (musées, sites, art contemporain), pour le niveau 4 <sup>ème</sup> , sites mémoriaux pour le niveau 3 <sup>ème</sup> . Encourager la mise en œuvre de projets artistiques ambitieux qui permettent la rencontre avec des artistes et développer les actions de découverte du patrimoine dans le cadre de partenariats avec les structures culturelles du territoire. Prévoir des actions dans le cadre du printemps des poètes et/ou de la semaine de la presse et/ou de la semaine de la langue française... et favoriser la participation à des concours. Poursuivre les rencontres avec des auteurs ou illustrateurs dans le cadre d'actions pilotées par le/la professeur(e)-documentaliste. Poursuivre également les prêts d'œuvres en partenariat avec artothèque de l'ASCAP. Prévoir des expositions thématiques en lien avec les projets en cours. Amplifier encore l'exploitation des œuvres exposées. Pour chaque projet, prévoir les modalités de communication des réalisations des élèves à l'ensemble de la communauté éducative et aux parents. Améliorer la communication des travaux des élèves (affichage, expositions, numérisation pour le site). Associer le conseil de la vie collégienne à la mise en œuvre de projets ou d'actions plus ponctuelles dans le domaine culturel ou artistique sur le temps scolaire, ou périscolaire (accompagnement éducatif, FSE, partenariat avec la MJC...) Réfléchir à la mise en œuvre du « Quart d'heure lecture » avec les professeurs volontaires.				Augmentation du nombre de classes concernés par une action culturelle. Augmentation du nombre d'actions pluri-disciplinaires et amélioration de la communication sous différentes formes.	
2.	<b>Améliorer la connaissance des langues et cultures étrangères</b>	Organisation de petits déjeuners européens, de sorties, spectacles liées à la culture européenne. Pérenniser le projet LCE sous réserve d'un volume horaire suffisant. Encourager la mise en œuvre de projets d'échanges internationaux.					

## Objectif 4 : « Mieux vivre ensemble dans un collège de grande dimension ».

Former de futurs citoyens dans une école bienveillante et exigeante

	Priorité	Titre et objectifs particuliers de l'action	Niveaux ou cycles concernés	Intervenants & partenaires	Moyens mis en oeuvre (★)	Résultats attendus (□)	Indicateurs ;
1	<b>Promouvoir le civisme, la courtoisie et la bienveillance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la communication positive et de fait lutter contre le harcèlement, favoriser le respect de l'autre avec ses différences, lutter contre l'agressivité envers soi-même et autrui.</li> <li>- Systématiser les 3 heures annuelles d'éducation à la sexualité par classe pour chaque niveau – Organiser une formation d'établissement (pour les volontaires) pour augmenter le nombre d'animateurs en interne et développer les partenariats</li> <li>- Resacraliser ou resolemniser l'école : accueillir les élèves afin qu'ils se sentent bien dans leur collège mais pas « comme à la maison » ; qu'ils comprennent et acceptent les exigences auxquelles ils doivent répondre, l'évolution attendue de leurs capacités à réfléchir, de leurs connaissances et de leurs comportements.</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution des conflits entre élèves, entre élèves et personnels, entre famille et personnels</li> <li>- Accroissement des actions positives</li> </ul>	<p><i>Réduction du nombre d'incidents résultant de conflits et de comportements agressifs et malveillants</i></p> <p><i>Augmentation des actions positives, bienveillantes et bénéfiques individuellement et collectivement</i></p>
2	<b>Développer l'autonomie des élèves et les responsabiliser – Développer le sentiment d'appartenance au groupe de tous les acteurs du collège</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la communication sur les diverses informations et projets du collège en valorisant les acteurs et les bénéficiaires</li> <li>- Favoriser les projets collectifs dans le cadre des groupes de travail émanant du CESC, du CVC, des projets de classe, interclasse, inter école et inter institutionnels – <u>Favoriser leur élaboration par les élèves et systématiser</u> pour ne pas toucher que les élèves volontaires</li> <li>- Maintien du voyage pour un niveau de classe complet – Favoriser des actions de cohésion et d'intégration chaque année.</li> <li>- Faire évoluer les espaces scolaires intérieurs et extérieurs ainsi que leur gestion (fréquentation, usages, surveillance, etc.)</li> <li>- Favoriser les prises de décision par le vote de l'ensemble des élèves et acteurs du collège grâce aux outils numériques</li> </ul>					<p><i>Réduction des dégradations matérielles</i></p> <p><i>Réduction du nombre d'incidents résultant de conflits et de comportements agressifs et malveillants</i></p> <p><i>Augmentation des actions amenant les élèves vers la prise d'initiatives et l'autogestion.</i></p>
3	<b>Les 4 parcours éducatifs de chaque élève sont suivis, tracés et complets en fin de 3<sup>ème</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque organisateur de projet inscrit l'action dans le parcours de chaque élève concerné par l'action.</li> <li>- Les parcours sont tracés sur un outil qui permet la continuité durant les 4 années par élève même en cas de changement de classe (utiliser Folios, Eclat)</li> </ul>					<i>Rapports des binômes de tuteurs sur le suivi des élèves tutorés et leurs parcours respectifs.</i>
V T E R R A S N A S L	<b>Développer les temps d'échange réciproques apaisés entre adultes et jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux communiquer sur les interdits et les possibles au collège.</li> <li>- Tutorat, éducation à la sexualité, au choix et à la prise de risques, lors de l'élaboration et de la réalisation de projets collectifs, etc.</li> <li>- Faire apparaître les heures de vie de classe sur les emplois du temps et les exploiter dans ce sens et pour diverses actions</li> </ul>					<i>Indicateurs à définir</i>